

Pour une solution transitoire et équitable pour tous avant la création des aires d'accueil des gens du voyage

On sait que le canton envisage avec certaines communes de créer des aires d'accueil des gens du voyage.

On sait aussi que les solutions ne sont pas simples à trouver, et manifestement les négociations sont longues avant qu'elles puissent aboutir et que ces aires soient créées.

Jusque là, une solution transitoire doit être trouvée à Delémont, ville régulièrement choisie par les gens du voyage pour y stationner. Cette solution doit être équitable pour tous : propriétaires de terrains, population en général, gens du voyage.

Dès lors, nous demandons au Conseil communal de convenir, en étroite concertation avec les propriétaires de terrains et les polices communale et cantonale, d'une procédure d'accueil des gens du voyage (de leur arrivée à leur départ), laquelle permettra de les diriger sur un terrain convenu, avec les modalités nécessaires à une entente minimale entre parties (perception d'une taxe, mise à disposition de WC, contrôle et sécurisation, remise en état des lieux etc...).

Delémont, le 28 octobre 2013

André Parrat

